

La Société Makivik est une organisation de revendications territoriales chargée à gérer les fonds patrimoniaux perçus par les Inuits en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Elle a notamment pour rôle d'administrer et de placer ces fonds et de promouvoir la croissance économique en aidant à créer des entreprises dirigées par les Inuits du Nunavik. La Société Makivik favorise la préservation de la culture et de la langue inuites, de même que la santé, le bien-être social et économique, et l'éducation des Inuits dans les communautés du Nunavik.

La RRSSSN est une agence publique créée en 1978 selon la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Elle est responsable de presque tout le territoire québécois situé au nord du 55^e parallèle en ce qui concerne la prestation de services de santé et de services sociaux aux habitants des 14 communautés.

Pour davantage de renseignements :

William Tagoona
Coordonnateur des communications et des relations avec les médias
Société Makivik
wtagoona@makivik.org
819-964-2925

Pour davantage de renseignements :

Caroline D'Astous
Agente de communication
Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik
caroline_dastous@ssss.gouv.qc.ca
819-964-2222, poste 293